



## 15ème législature

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>40174</b>   | De <b>Mme Élodie Jacquier-Laforge</b> ( Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Isère ) | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et alimentation   |  | <b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire |
| <b>Rubrique</b> > animaux  | <b>Tête d'analyse</b><br>> Accélération des abandons d'animaux   | <b>Analyse</b> > Accélération des abandons d'animaux.                   |
| Question publiée au JO le : <b>20/07/2021</b><br>Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b><br>Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat) |  |   |

### Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'augmentation des abandons d'animaux domestiques. La société protectrice des animaux précise qu'« avec 7 700 pensionnaires, les sites sont proches de la saturation et les adoptions sont moins nombreuses en cette période de vacances estivales ». Elle ne sera « bientôt plus en mesure de prendre en charge les abandons et d'accueillir de nouveaux animaux ». Depuis le 1er mai 2021, 8 932 animaux ont été recueillis par l'association, soit 6 % de plus qu'en 2019 sur la même période. Cette tendance s'accélère en juin 2021, avec un accroissement de 14 % par rapport à 2019. L'augmentation la plus forte concerne les chats et les nouveaux animaux de compagnie (NAC), avec une augmentation de 25 % de leur abandon. Les représentants de l'association souhaiteraient, notamment, la confirmation de l'interdiction de vente des animaux de compagnie en animalerie et sur internet, pour mettre fin aux achats impulsifs qui mènent à 100 000 abandons par an. Il existe également une inquiétude sur la possibilité de mettre fin aux familles d'accueil pour les associations sans refuge. Elle lui demande quelle est la position du Gouvernement dans ce dossier.